

## L'ECHO DE SAINT ROMAIN en GIER - N°4 - ETE 2021



Chères Saint Romanaises, Chers Saint Romanais,

Le nouveau numéro de notre journal communal annonce la période estivale. Il accompagne la sortie de crise sanitaire progressive et nous nous réjouissons tous de recouvrer petit à petit nos libertés.

L'équipe municipale est restée active pour autant avec un travail assidu sur plusieurs sujets d'importance, utiles à notre vie quotidienne. Après la mise en place et le vote de notre budget communal, nous avons démarré les travaux d'aménagement de l'aire de jeux d'enfants devant l'école. Afin de réduire les coûts, ce sont les élus eux-mêmes qui œuvrent à la préparation de

la clôture. Dès que cette étape sera terminée, nous installerons les différents jeux que nous avons commandés. A destination des plus grands, un projet au stade va également être mené.

Nous avons avancé sur le projet de la cantine, avec la consultation de 5 prestataires pour la fourniture des repas, la création de deux postes salariés pour le service de cantine et de garderie et nous avons effectué les recrutements correspondants. Le règlement intérieur de ces services est rédigé et il est en cours de validation.

La révision du PLU se poursuit et une réunion publique d'informations est proposée pour le 1er juillet.

D'autres élus se sont attelés à la mise en place de l'hôtel à insectes qui n'attend plus que l'intervention des enfants de l'école pour insérer les matériaux dans les cases.

L'équipe sociale s'est chargée du fleurissement du village et accompagne les anim'jeunes pour concrétiser le projet de street art au stade.

Enfin, nous avons connu un épisode pluvieux intense le 10 mai et nous avons échappé de peu au débordement du Gier. Le SYGR pour renforcer ses équipes et être efficace sur l'ensemble des dossiers qui lui incombent a recruté début avril un ingénieur expérimenté sur les problématiques d'inondation, il sera chargé du suivi des travaux d'aménagement des berges du Gier sur notre commune. Nous restons vigilants et mettons tout en œuvre pour que ces travaux débutent au plus vite. L'horizon 2023 est maintenu.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une agréable lecture et surtout un bel été. Prenez soin de vous et conservez l'habitude des gestes barrières pour la sécurité de chacun. C'est grâce à votre implication que nous aurons enfin raison de ce fichu virus.

Au plaisir de vous revoir tous au cours des événements qui pourront à nouveau se tenir après le 30 juin.

**Virginie OSTOJIC**

## CE QU'IL SE PASSE DANS LE VILLAGE

### OPERATION " DE FERME EN FERME "

Vienne Condrieu Agglomération s'engage aux côtés des agriculteurs pour la promotion de son territoire et le maintien d'une agriculture dynamique et riche de diversité. À ce titre, elle soutient l'opération ferme en ferme, organisée par le CILDEA et les ADDEAR de la Loire et du Rhône **le 25 et 26 septembre 2021**.

L'opération de ferme en ferme s'inscrit dans la stratégie agricole du territoire de Vienne Condrieu Agglomération à travers :

#### ■ Un enjeu pédagogique :

valoriser le métier d'agriculteur, en montrant les aspects humains de la production et en s'attachant à promouvoir une agriculture durable ;

■ **Un enjeu économique** : mener une action de promotion locale et de communication, avec un impact positif sur l'économie et la dynamique de vie locale ;

■ **Un enjeu social** : créer une dynamique locale et développer une solidarité entre producteurs d'un même territoire, mais aussi renforcer les liens entre agriculteurs, ruraux et citadins.

Cette année, on notera la participation de la **Ferme des Grands Bois**. En Effet, **Clémence et Robert** se feront un plaisir de vous faire découvrir leur ferme, avec une balade découverte pour les enfants, une dégustation de confitures.

Les 5 autres fermes de l'opération sont :

- SPIRULIB à Eyzin-Pinet.
- Le Mas d'Illins à Luzinay.
- Le Petit Ramard à Condrieu.
- La Ferme de Loutre, Les Haies
- Les Jardins d'Icitte, Condrieu

### COMMEMORATION DE LA DEPORTATION



La cérémonie de la journée de déportation a eu lieu le 24 avril à 15h00.

Le respect du protocole sanitaire était de mise et nous avons laissé la priorité de rassemblement à la famille de Louis PINGON pour commémorer sa mémoire.

Nous remercions vivement Monsieur Albert KOUZOUBACHIAN, président départemental de la FNDIRP 38 ainsi que toute son équipe qui conduit fidèlement, chaque année, cette cérémonie officielle pour conserver la conscience nationale de notre histoire.

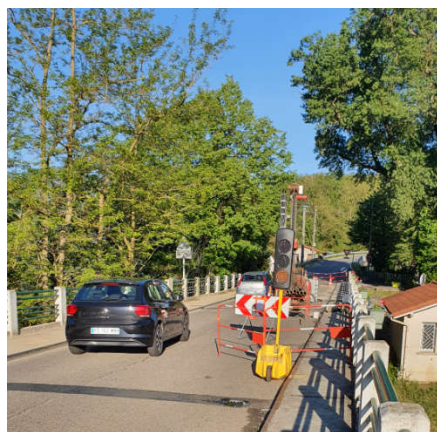


Médaille du 75ème anniversaire remis à la mairie

Cette année, la Fédération a remis à la mairie une médaille. Elle vient marquer le 75ème anniversaire de la victoire sur le nazisme ; de la libération des camps de la mort ; et de la création de la FNDIRP. Nous l'installerons en salle du conseil municipal aux côtés du portrait de Louis PINGON.

Cette cérémonie a lieu chaque année, le dernier week-end d'avril et tous nos administrés sont conviés à cet évènement.

### TRAVAUX GEOTECHNIQUES DU PONT



Comme vous avez pu le constater du 3 au 22 mai, des investigations géotechniques ont été réalisées sur le pont de Saint Romain en Gier. Ces travaux ont été commandés par le département. Nous attendons les résultats.

## HOTEL A INSECTES à l'entrée du village

Après la rénovation du tombereau réalisée par la première équipe (Roger, Pierre et Jean-Pierre), la 2ème équipe est intervenue pour mettre en place le bâti de l'hôtel à insecte (Gilbert, Marc et Alain). Pour l'aménagement intérieur, La 3ème équipe composée des enfants de l'école guidés par Robert Peillon interviendra courant juin.



## REVISION DU PLU

Dans le cadre de la révision générale du PLU de la commune, une réunion publique d'informations et de concertation se déroulera le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 19h en salle du conseil municipal.

Cette réunion consistera à présenter la démarche de révision du PLU, le contexte législatif et réglementaire dans lequel s'inscrit le futur document et les enjeux de développement durable auxquels il doit répondre. Il s'agira notamment d'exposer le diagnostic du territoire communal qui permet de construire le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) de la commune, autrement dit le document stratégique dont découlent le zonage et le règlement.

*Attention, cette réunion publique intervient dans le cadre de la concertation et non de l'enquête publique, laquelle interviendra à un stade ultérieur. »*

## LES ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Les élections départementales et régionales se dérouleront dans le plus strict respect des consignes gouvernementales :

- **Le 20 juin 2021** pour le premier tour.
- **Le 27 juin 2021** pour le second tour.

## MISE A JOUR DE GEOLOCALISATION GOOGLE MAPS

Depuis le mois de mai, la mairie a fourni un gros effort sur les informations de géolocalisation de Google Maps. Tout n'est pas encore parfait alors si vous constatez une erreur, une imprécision, n'hésitez pas à nous la communiquer en précisant l'erreur et le type de géolocalisateur (google maps, tom-tom...), certains problèmes ont été remontés et sont en cours d'examen chez Google.

## L'ENVIRONNEMENT DANS NOTRE VILLAGE

### CRUE DU GIER 10 MAI 2021

Dans la nuit du 10 au 11 mai 2021, suite à des pluies importantes, Météo France avait émis une alerte inondation. En effet, le Gier est bien monté sans toutefois sortir de son lit, il a atteint la cote de 2,40m au pont entre 4h et 5h du matin. Sur la commune, On ne déplore aucun dégât majeur, mais toutefois des berges un peu plus érodées.



En pleine mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), cet épisode nous a permis de tester notre Plan en grandeur réelle et l'affiner.



Marquage fluo sur les berges du gier

Afin d'aider les bureaux d'études travaillant sur la protection de la commune, il est important de leur fournir les informations sur le niveau d'eau atteint par le Gier lors d'événements de crues. La crue du 10 mai 2021 a laissé des traces de cette hauteur d'eau : les « laisses de crues ». C'est pourquoi un cabinet de géomètre a été recruté par le SyGR afin de pouvoir relever en certains points de Saint-Romain-en-Gier ces éléments. Préalablement, les agents du SyGR sont intervenus sur le terrain pour les enregistrer et indiquer si nécessaire sur le terrain la localisation précise. Tout ceci permet d'améliorer la connaissance locale du cours d'eau et d'amender utilement les données intégrées aux modélisations hydrauliques ; au final, aider les bureaux d'études à s'adapter au milieu très spécifique qu'est le bassin de vie des Saint-Romanais.

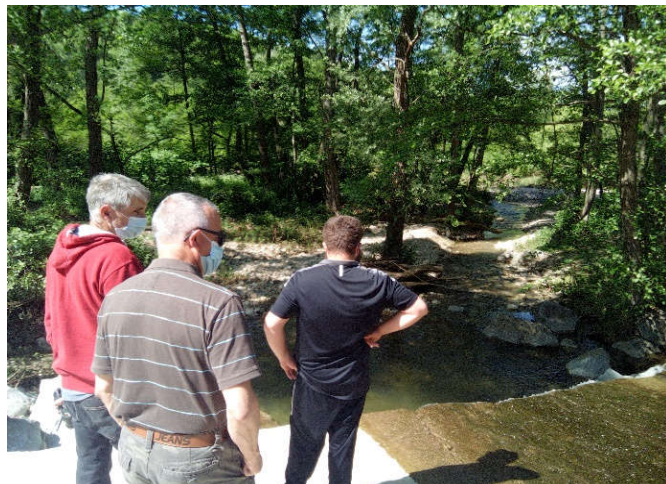
**Murielle Papirnyk** Chargée de mission SYGR

### ETUDE DE RESTAURATION DU MEZERIN

L'étude pour la restauration de la continuité écologique sur le Mézerin a débuté fin mars 2021.



La première phase s'intéresse à l'état des lieux du site en termes de topographie, d'hydraulique, de biodiversité et d'historique. A cette occasion, des réunions sur site ont été organisées avec les élus du SyGR et de Saint-Romain-en-Gier, le bureau d'études et les prestataires. Cette phase d'état des lieux débouchera à l'automne prochain sur la définition de différents scénarios d'aménagement de l'ouvrage.



A noter que cette étude, subventionnée à 80% par l'Agence de l'eau et la Région, n'impacte pas les enveloppes budgétaires, ni les délais de travaux du Gier à Saint-Romain.

**Rémi Poncelet** Technicien rivière SYGR

### LA STERILISATION DES CHATS

Stériliser / castrer son chat est un moyen efficace pour réduire la maltraitance, les abandons et la misère animale. Les fugues et risques de cancers pourront également être évités grâce à cette intervention.

Outre le fait de freiner la prolifération féline, un couple de chats qui se reproduit peut conduire à une population de plus de 20 000 chats 4 ans plus tard, la stérilisation :

- Préviend l'apparition de cancers : la stérilisation d'une chatte empêche le développement de métrite (à 95%), de cancers de l'utérus / des mamelles, de grossesses nerveuses. Écarte le risque de fugues : de nombreux chats s'enfuient de leur foyer dans le but de retrouver une chatte en chaleur. Durant la période de reproduction un chat peut parcourir des kilomètres pour chercher un partenaire et risque de se faire percuter par une voiture ou attaquer par un chien
- A noter que des trafiquants d'animaux peuvent se servir d'une femelle en chaleur pour appâter le mâle et ainsi le voler.
- Diminue les marquages malencontreux ou encore les querelles, au cours desquelles les chats peuvent attraper des maladies pouvant s'avérer être mortelles.

La stérilisation a un coût mais gérer une portée de 5 chatons également. Les soins suite à un accident ou une bagarre entre chats sont encore plus chers. Un chat ou une chatte stérilisé(e) vit deux fois plus longtemps auprès de son maître.

## CE QU'IL SE PASSE DANS LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Depuis janvier 2018, la compétence Jeunesse de la **CCRC** a été transférée à **Vienne Condrieu Agglomération**.

Les Anim'Jeunes accueillent tous les jeunes âgés de 11 ans à 17 ans. Toutes les activités sont encadrées par des animateurs professionnels diplômés.

Pour pouvoir participer, il suffit de remplir un dossier d'inscription :

- Déposer en main propre le bulletin d'inscription à l'Espace Emploi-Jeunesse, 1 place des Droits de l'Homme à Condrieu (Pas de courrier !)
- Envoyer par courrier ce bulletin d'inscription à : Service Jeunesse, Bat. Antarès Espace St Germain, 30 av. du Général Leclerc, BP 263, 38217 VIENNE Cedex
- Via le formulaire internet présent à cette adresse : Portail famille inscription <https://animjeune.portail-defi.net/>

Renseignements possibles : Tél. : 04.87.59.00.01  
Ou sur leur Facebook

Ou encore à cette adresse [animjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:animjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Les Anim'Jeunes proposent différentes animations au cours de l'été :

7 juillet : walibi

9 juillet : accrobranches

15 juillet : visite murs peints à Lyon

16 juillet : Walibi 2

19 juillet : plan d'eau de Miribel

22 juillet : sortie à Annecy

23 juillet : Dévalkart au Pilat ou visite parc Ol à Lyon

27 juillet : Journée au Lac Aiguebelette

29 juillet : visite maison de l'image à Grenoble

30 Juillet : Woodclan Battle

2 août : Maxi challenge

3 août: trottinette de descente au Parc du Pilat

3 août : Paint ball

4 août: vélorail

5 août: Lac Paladru

Il est prévu des ramassages à Saint Romain en Gier pour les départs en sortie (selon les jeunes de inscrits préalablement aux activités)

Sur la commune, les Anim'Jeunes proposent 2 rencontres :

- 29 juillet : pêche et détente à La Bricotte : 9h30 – 17h30

- 30 juillet : brunch, débats d'ados et détente : au stade : 9h30 – 17h30

Renseignez-vous et inscrivez-vous !

### ANIM'JEUNES : STREET ART AU STADE

Pour faire suite à la distribution de flyers auprès des jeunes âgés de 11 à 17 ans, le 18 mai, l'équipe des Anim'Jeunes est venue à Saint Romain en Gier en prévision de la réalisation d'une fresque sur le mur de la grande salle du stade.

L'artiste brésilien, M. Dagson SILVA a présenté ses réalisations aux enfants. Il leur a également expliqué les différentes méthodes de peinture : bombe, pinceaux... il a présenté des œuvres de toutes tailles et surtout issues d'imaginaires complètement différents. 8 enfants étaient présents pour échanger avec l'artiste et jouer avec les animateurs (loup garou, ping pong et foot).



Un goûter a également été organisé à l'extérieur et a été apprécié de tous les participants. Les jeunes étaient très motivés et ont déjà fourni beaucoup d'idées pour la future fresque. Sa conception et ensuite sa réalisation vont s'étaler sur plusieurs semaines, les jeunes participantS seront informés des dates de réunion (en juillet et ensuite à la rentrée scolaire).

Le travail consistera d'abord à définir des thèmes en rapport au village, à son histoire et à son visuel. Ensuite viendra le temps de la représentation qui sera proposée et validée en conseil municipal et enfin viendra le temps d'expression graphique et de peinture. La fresque devrait être achevée en octobre, une expérience que ces jeunes saint romains ne sont pas près d'oublier.



M. Dagson Silva, aidé de l'équipe des Anim'Jeunes, va les guider et leur apprendre les techniques pour réaliser une fresque dont tout le village sera fier.

## LE MOT DES ASSOCIATIONS

### APE : LES ENFANTS D'ABORD



### ADPRGA: L' Association de Défense et de participation des Riverains du Gier et de ses affluents:

" Le Département du Rhône vient de procéder aux travaux d'étude de géomorphologie concernant le pont de la RD 103e franchissant le Gier.

L'ADPRGA espère que ses conclusions amèneront la révision de la structure de cet ouvrage, avec en particulier l'effacement de la pile dressée au milieu du lit mineur de la rivière : celle-ci constitue de façon évidente un obstacle à l'écoulement normal des flux, renforcé d'une part avec l'accumulation d'embâcles en amont, et d'autre part avec la création artificielle en aval d'une langue d'agrégats, devenue un terrain fertile pour l'ambrosie. La nécessité de ces travaux a été rappelée lors de la candidature déposée conjointement par St Etienne Métropole et le Syndicat intercommunal du Gier rhodanien, dans le cadre du plan d'aménagement

2017-2022 visant à améliorer la protection des riverains du Gier."

### ST ROMAIN ANIMATIONS

Nous souhaitons un bel été à tous les St Romanais et espérons vous retrouver très vite.

### SAINT ROMAIN DE FRANCE

En raison des conditions sanitaires, les Saint-Romain de France ne peuvent organiser leur rassemblement national annuel.

Aussi pour maintenir le contact, la section locale de Saint-Romain En Gier est heureuse de vous annoncer qu'elle organise le 3 juillet à la salle du 1000 clubs à partir de midi un repas canadien. Il s'agit d'un repas partagé où chacun apporte selon son envie en quantité raisonnable représentative du nombre de personnes de votre famille qui vient participer à l'événement de façon à ne pas faire de gâchis. Exceptionnellement, mesures COVID obligent, on ne partagera pas...

La mairie ouvrira les festivités en offrant l'apéritif.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial dans le respect des gestes barrière : gel à l'entrée de la salle, port du masque. Pour plus de renseignements, contacter Monsieur Roger Simon aux 06 11 99 38 80.

### Nouveaux horaires de la Bibliothèque :

**Les mardis de 16h00 à 17h30**

**Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h00 à 11h30**

Les tarifs annuels : 3€ pour les enfants de moins de 12 ans et 5€ pour toute autre personne.



Nous vous attendons nombreux !  
N'hésitez pas à venir voir les nouveautés que nous avons acquises cette semaine  
Les bénévoles de la bibliothèque

## LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

### Résumé du CONSEIL MUNICIPAL : 03/07/2021

Le compte rendu du conseil municipal du 04 mars 2021 a été approuvé sans remarque, à l'unanimité

#### Vote du compte de gestion 2020 de la commune

M. Cédric BELMONT, adjoint délégué aux finances présente le compte de gestion 2020.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2020 au 31/12/2020, le compte de gestion approuvé à l'unanimité

#### Vote du compte administratif 2020 de la commune :

M. Roger SIMON demande au Conseil municipal son approbation (Madame le Maire ayant quitté l'assemblée lors du vote) pour le compte administratif. Approuvé à l'unanimité.

Dépenses fonctionnement : 304 515,06 €  
Recettes fonctionnement : 364 964,97 €  
EXCEDENT de l'exercice : 60 449,91 €  
Résultat de clôture : + 197 270,77 €

Dépenses d'investissement : 173 809,72 €  
Recettes d'investissement : 250 677,97 €  
EXCEDENT de l'exercice : 76 868,25 €  
Résultat de clôture : + 213 038,43 €

- Le Conseil municipal, approuve le compte administratif 2020 de la commune à l'unanimité
- au C / 001 section investissement RECETTES la somme de 213 038,43 €
- au C / 1068 section investissement RECETTES la somme de 40 156,50 €
- au C / 002 section fonctionnement RECETTES la somme de 157 113,70 €

#### Vote du budget primitif 2021 de la commune et reprise des résultats du compte administratif :

Madame Le Maire et M. BELMONT Cédric présentent les projections et éléments pris en compte pour la construction du budget primitif 2021.

Fonctionnement dépenses : 478 684,70 €  
Fonctionnement recettes : 478 684,70 €  
Investissement dépenses : 282 194,93 €  
Investissement recettes : 282 194,93 €

Le budget primitif est approuvé par le Conseil à l'unanimité

#### Vote des taxes :

Il est proposé pour l'année 2021 de maintenir le taux des taxes au même niveau que pour l'année 2020. La loi de finances 2020 a entériné et précisé les conditions et modalités d'application de la réforme de la taxe d'habitation lancée en 2017. Certains contribuables continueront de payer une partie de la taxe d'habitation sur leur résidence principale jusqu'en 2023. Pour les collectivités locales, cette réforme entre en pleine vigueur dès 2021 avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les communes sont quant à elles compensées par la rétrocession de la taxe foncière sur les propriétés bâties jusqu'à présent perçue par les départements. Le taux de taxe foncière (16,51% en 2020) doit donc tenir compte de la disparition de la taxe d'habitation et de la rétribution du département à hauteur de 11,03% soit un total de 27,54%. **Pour les propriétaires, ce cumul est neutre.** En effet, dans la feuille d'imposition, la colonne du département sera ramenée à 0.

Les taux proposés sont donc : Taxe foncière (bâti) : 27,54% - Taxe foncière (non bâti) : 38,57 %

Montant des taxes approuvé à l'unanimité

#### Budgétisation de la participation 2021 pour le SYDER :

La part provisoire aux charges du syndicat pour l'année 2021 incombant à notre collectivité s'élève à 14898.80 €. La budgétisation totale de la somme pour 2021 est votée à l'unanimité

Il est rappelé que la participation au SYDER intègre notamment : l'entretien et la maintenance des éclairages publics, la consommation électrique de ces éclairages publics et les charges annuelles liées aux travaux d'électricité.

#### Budgétisation de la participation 2021 du SIVU piscine de Loire / Rhône :

Le Conseil municipal décide de budgétiser la totalité de sa participation au SIVU. La budgétisation totale de la somme de 12.230 € au SIVU pour 2021 est votée à l'unanimité.

#### Subvention 2021, APE les Enfants d'Abord :

Afin de répondre au financement du service de cantine et garderie de l'Association des parents d'élèves, une subvention de 9720 € nous est adressée.

Elle correspond à la différence entre les recettes perçues (contribution des parents) et les dépenses de personnel et de traiteur.

A la dépense réelle au 31.01.2021 de 3268.46€ s'ajoute une somme prévisionnelle établie pour la période de février à Juillet 2021 : 6452€ soit un total de 9720€ pour l'année 2021.

D'une part, la future fréquentation de ces services reste assez difficile à évaluer compte tenu de la crise sanitaire et d'autre part à la fin de l'année scolaire, en juillet 2021, L'APE ne sera plus gestionnaire de la cantine et de la garderie. Une avance de trésorerie n'est donc pas envisageable car l'association ne pourrait pas rembourser un trop perçu à la mairie.

Afin de ne pas léser l'association qui effectue des avances de caisse, il est proposé d'accorder une subvention au plus près des chiffres envisagés soit 3268,46 € pour la période écoulée et 3000 € pour la période à venir de février à juillet soit un total de **6268,46 €**. Ainsi une nouvelle demande pourra nous être adressée par l'association, dès juillet 2021, une fois le bilan de l'année scolaire effectué.

Le versement d'une subvention de **6268,46€** en faveur de l'APE est voté à **l'unanimité**.

#### Subvention 2021, Bibliothèque :

Mme le Maire donne lecture de la demande de subvention de l'association « les Saint Romain de France » afin de renouveler les livres de la bibliothèque et d'acquérir un ordinateur.

Le Conseil Municipal approuve à **l'unanimité** le montant total de **1150 €** pour l'acquisition des livres et d'un ordinateur portable pour l'année 2021.

#### Avis sur le projet de Pacte de gouvernance entre Vienne Condrieu Agglomération et ses communes pour la mandature 2020-2026 :

La loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 a institué un nouveau rendez-vous obligatoire après l'installation des conseils communautaires consistant à débattre de l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre la communauté et ses communes membres.

L'adoption définitive du pacte par le conseil communautaire est possible jusqu'au 28 juin 2021.

Lors de sa séance du 16 mars 2021, le conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération a adopté la délibération portant débat et projet de pacte de gouvernance.

Ce pacte de gouvernance se décline en 10 points :

### 1. **Une feuille de route prenant appui sur le « Projet d'agglomération »** adopté le 18 décembre 2018 après la fusion entre ViennAgglo et la communauté de communes de la Région de Condrieu.

Ce projet d'agglomération reste plus que jamais d'actualité. Document fondateur, il est le fruit d'une réflexion collective des élus. Il fixe le cap à travers 4 grandes ambitions et des objectifs :

**Ambition 1 :** « Une Agglomération qui porte un projet partagé »

- *Se donner les moyens de nos ambitions sans augmenter la fiscalité,*
- *Une gouvernance au service d'un projet fédérateur qui implique les acteurs dans toute leur diversité,*
- *Viser une action publique d'agglomération encore plus performante,*
- *Se positionner comme une agglomération qui compte à l'échelle métropolitaine.*

**Ambition 2 :** « Un territoire qui cultive l'excellence »

- *Développer le potentiel d'attractivité du territoire,*
- *Favoriser l'émergence de projets ambitieux, innovants et durables,*
- *Devenir un territoire à énergie positive à court terme.*

**Ambition 3 :** « Un territoire fort de ses équilibres »

- *Préserver la qualité de vie, les ressources et la cohésion du territoire,*
- *Ambitionner une mobilité plus durable qui renforce l'accessibilité pour tous,*
- *Favoriser un développement territorial durable porteur de cohésion à l'échelle de l'agglomération.*

**Ambition 4 :** « Une agglomération qui ambitionne pour tous, un haut niveau de service »

- *Développer des services de qualité, adaptés aux soins de chaque public,*
- *Assurer l'accès aux services de proximité et au numérique pour tous.*

### 2. **Des Schémas stratégiques en déclinaison du Projet d'agglomération** qui viennent préciser le plan action de la communauté sur les différentes thématiques.

- Schéma d'accueil de la petite enfance,



- Schéma d'accueil des entreprises,
- Schéma de développement commercial,
- Schéma de développement touristique,
- La stratégie agricole,
- Schéma directeur de l'assainissement (à actualiser pour la rive droite),
- Schéma directeur vélo (à actualiser pour la rive droite),
- Schéma directeur des équipements sportifs (à actualiser pour la rive droite).

Les schémas en cours d'élaboration ou à programmer :

- Programme Local de l'Habitat (PLH),
- Plan de Mobilité (PDM),
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET),
- Schéma directeur de l'eau potable
- Schéma directeur des eaux pluviales,
- Schéma directeur des déchèteries...

3. **Sur la fiscalité, une orientation partagée de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages et les entreprises** durant cette mandature.

Cette orientation s'inscrit sous réserve des harmonisations de taux décidées consécutivement à la fusion. A noter que Vienne Condrieu Agglomération, contrairement à de nombreux EPCI, n'a pas instauré de taxe foncière.

4. **Une gouvernance collective et partagée qui associe les maires des 30 communes membres au bureau communautaire.**

5. **Une méthode de discussion et de prise de décision en bureau qui se veut collective et participative**, avec pour objectif, la recherche du consensus des Maires dans la définition des orientations stratégiques. Au plan de la méthode, le principe de la double présentation des dossiers soumis à une décision d'orientation a été retenue : une première présentation pour exposé du sujet, une deuxième inscription la séance suivante pour décision d'orientation.

6. **Une volonté affirmée d'associer l'ensemble des conseillers municipaux à la vie de l'intercommunalité et à l'élaboration des projets.**

Cette volonté se concrétise notamment par les modalités suivantes :

- L'ouverture aux conseillers municipaux des 18 commissions thématiques qui traitent des

différents champs d'action de la communauté. Cette participation connaît d'ores déjà un réel succès puisqu'au 31 décembre 2020 1115 conseillers municipaux étaient inscrits dans ces commissions ;

- La tenue d'une assemblée générale annuelle réunissant tous les élus du territoire destinée à faire le bilan d'étape des politiques publiques conduites par l'intercommunalité ;
- Des réunions « d'inter commissions » sur les thématiques transversales telles que le PLH, le PDM et le PCAET,
- La transmission par voie dématérialisée aux conseillers municipaux des ordres du jour, rapports et comptes-rendus des conseils communautaires ;
- L'envoi simultané d'une « News letter ».

7. **Une démarche de concertation et de consultation** des usagers, des citoyens, de la population et plus généralement des partenaires institutionnels dans la conduite de la politique publique de la communauté d'agglomération.

8. **La mise en œuvre d'une démarche d'évaluation** de l'action de la communauté destinée à rendre compte du suivi et de l'atteinte des objectifs.

La communauté possède déjà nombre de dispositifs qui concourent à l'appréciation bilancielle de son action : rapport annuel d'activité, rapports relatifs au prix et à la qualité du service (RPQS) pour l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets, rapports financiers (comptes administratifs), logiciel de gestion des indicateurs...

Elle sera matérialisée par la production d'un rapport annuel sur l'évaluation des politiques publiques menées par l'Agglomération.

9. **Une orientation visant à développer chaque fois que cela est profitable les mutualisations de services** entre la communauté et les communes.

La communauté d'agglomération dispose déjà d'un ambitieux schéma de mutualisation de services appelé à s'enrichir par les travaux de la commission administration générale. Les principales mutualisations en place sont les suivantes :

- Sur la commande publique : les conventions d'assistance avec les communes adhérentes

au service commun des marchés publics, les groupements de commandes dans les achats et prestations ;

- Sur l'informatique : l'offre de service aux communes par voie conventionnelle pour l'administration de leur système d'information ;
- Sur les archives : l'offre de service aux communes par voie conventionnelle.
- L'instruction du droit du sol des permis et autorisations de travaux sur l'ensemble des communes.
- Le Système d'Information Géographique (SIG), outil de cartographie mis à disposition gratuitement aux communes.
- Le service des politiques contractuelles qui accompagne les communes dans la recherche de financements de leurs projets et participe à l'élaboration des contrats.

#### 10. **L'impulsion d'une culture interne au niveau des services visant à promouvoir la proximité, la réactivité, la fluidité, l'expertise et l'esprit de service dans la relation avec les élus et les communes.**

Il s'agit d'abord d'une volonté, d'une question de management et d'état d'esprit.

Le conseil municipal **émet à l'unanimité un avis Favorable** pour ce pacte de gouvernance

#### **Autorisation de signature de la Convention de mutualisation pour l'assistance du service Système d'Information et Télécommunication de Vienne Condrieu Agglomération**

Dans le cadre de son schéma de mutualisation Vienne Condrieu Agglomération propose aux communes qui le souhaitent une mutualisation pour bénéficier de l'ingénierie de service de l'Agglomération en matière d'informatique, de système d'information et de téléphonie pour une participation forfaitaire annuelle en fonction de la taille du parc de la commune.

Ces conventions de mutualisation arrivent à échéance le 31 mars 2021. Aujourd'hui l'Agglomération propose à l'ensemble de ses communes une nouvelle convention d'assistance.

L'intérêt de cette convention est le suivant :

- Nous bénéficions du savoir-faire et de l'ingénierie de l'Agglomération,
- Nous disposons dans la durée de la ressource pour construire de manière fiable et sécurisée notre réseau informatique,

- Nous bénéficions de l'économie d'échelle de la mutualisation du service.

L'offre de service proposée intègre une compétence globale. Le service de l'Agglo prend en charge : l'architecture et la conception du système d'information, la gestion administrative et financière, les dépannages, assistances et installations.

Notre commune reste maître d'ouvrage de son système informatique, elle est propriétaire de ses équipements et elle garde la maîtrise de sa politique concernant ses choix en matière informatique et téléphonie.

La convention débute à compter de sa signature par les parties et prendra fin le 31/12/2026 pour une participation forfaitaire annuelle en fonction de la taille du parc de la commune basée sur un coût unitaire de 300 euros par poste de travail.

**Approuvé à l'Unanimité**

#### **Autorisation de signature de la Convention de mutualisation avec Vienne Condrieu Agglomération pour l'assistance du service commun d'archives**

La convention débute à compter de sa signature par les parties et prendra fin le 31/12/2026 pour une participation de la commune de 205 € par jour en fonction du temps passé par l'archiviste de l'Agglomération. **Approuvé à l'unanimité**

#### **Création de 2 postes pour la gestion de la cantine et la garderie.**

- la création à compter du 01 septembre 2021 des 2 emplois permanents d'agent polyvalent cantine / garderie, dans le grade d'adjoint territoriaux d'animation, relevant de la catégorie hiérarchique C. Le premier à temps non complet pour 13,8 heures hebdomadaires annualisés (soit 20 heures hebdomadaires période scolaire : 36 semaines) et le second à temps non complet pour 11,1 heures hebdomadaires annualisés (soit 16 heures hebdomadaires période scolaire : 36 semaines).

Ces emplois seront occupés par deux agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 1 an pour assurer l'accueil et l'encadrement des enfants du groupe scolaire Louis Pingon durant le temps périscolaire (cantine et garderie) ainsi que la gestion des inscriptions et facturation de ce service *en application de l'article 3-3-3°* pour le premier.

Les contrats seront renouvelables par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra

excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

- L'agent devra justifier d'une condition d'expérience professionnelle dans la gestion et l'encadrement d'enfants et sa rémunération sera calculée sur la base d'un emploi de catégorie C.

*Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.*

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.  
**Approuvé à l'unanimité**

#### [Demande de subventions aux différents services de l'Etat pour les travaux de rénovation et d'isolation de la Mairie](#)

Pour faire suite et mettre fin aux travaux d'isolation et de rénovation du bâtiment communal, dans le but d'effectuer des économies d'énergie et que notre bâtiment soit plus respectueux de l'environnement. Plusieurs devis ont été réalisés, le coût devrait s'élever à **39.000 € HT**.

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à **l'unanimité** à signer tous les documents afférents à la présente délibération

#### [Demande de subventions aux différents services de l'Etat pour les travaux de rénovation et d'isolation de la Salle de Motricité](#)

Pour mettre fin aux travaux de rénovation du bâtiment communal, afin d'effectuer des économies d'énergie et de rendre le bâtiment plus respectueux de l'environnement, il convient d'isoler le plafond de la salle de motricité au rez-de-chaussée de l'école. Plusieurs devis ont été réalisés et le coût de rénovation et d'isolation s'élèvent à **13 000 € HT**.

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à **l'unanimité** à signer tous les documents afférents à la présente délibération

#### [Demande de subventions aux différents services de l'Etat pour les travaux de rénovation du patrimoine communal avec la réparation de l'église et la création d'allée au cimetière](#)

Par ailleurs, pour entretenir notre patrimoine, nous allons effectuer les réparations à l'église et au cimetière. Le montant des travaux s'élève à un coût total estimé à 6.000 € HT.

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à **l'unanimité** à effectuer toutes les démarches de demande de subvention.

#### [Demande de subventions aux différents services de l'Etat pour les travaux d'Amenagement de bâtiment administratif et technique](#)

La réfection du toit du garage est nécessaire après plusieurs réalisations de devis, le coût des travaux s'élève à 5000 € HT.

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à **l'unanimité** à effectuer toutes les démarches de demande de subvention auprès des services de l'Etat, de la région et du Département et à signer tous les documents afférents à la présente délibération

#### [Demande de subvention au Département dans le cadre des produits des amendes de Police pour la sécurisation de la sortie d'école avec la pose de barrières et d'un passage piéton place Louis PINGON](#)

Afin de sécuriser l'espace devant l'école, il est nécessaire d'installer des barrières place de Louis PINGON ainsi que de réaliser un passage piéton. Après plusieurs réalisations de devis, le coût des travaux devrait s'élever à 4500 € HT.

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à **l'unanimité** à effectuer toutes les démarches de demande de subvention.

#### [Questions et informations diverses :](#)

- Projet anim'jeunes : La prise en charge s'effectuera par une subvention de l'agglo.
- Bouche d'incendie : maintenance effectuée
- Branchement et installation de l'eau à l'église.
- Les travaux de l'aire de jeux devant l'école ont démarré, l'objectif est de finir avant l'été.
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sera présenté et remis à jour le jeudi 22 avril.
- L'enquête publique PLU prévue sur septembre
- Après la réfection des bacs à fleurs, le fleurissement du village se fait à partir fin avril

## MEMENTO DES COORDONNEES

### NOS ARTISANS ET ENTREPRENEURS :

#### **Bar - Restaurant :**

Le Roc de Saint Romain      04 78 51 25 43  
O' Barapapa                      06 52 32 55 10  
Le Petit Volsci                    07 86 77 00 78

#### **Traiteur :**

C'Gone traiteur                    06 09 92 28 97  
[Cgone.traiteur@gmail.com](mailto:Cgone.traiteur@gmail.com)

#### **Electricien :**

SARL Archer Clément            04 78 81 52 51  
[clement.archer@yahoo.fr](mailto:clement.archer@yahoo.fr)      06 11 71 57 08

#### **Plâtrerie, peinture, décoration et carrelage :**

CURABA Jean-Christophe      06 12 50 84 75

#### **Assistantes maternelles :**

CHECCACCI Marie-Olympe      06 72 74 20 24  
DANIERE Maryse                  04 72 24 59 65  
NOEL Elodie                        07.60.75.94.85  
PANETTI Céline                    06 84 10 76 13  
ZEGHIDI Catherine                04 72 39 01 64

### NOS ASSOCIATIONS :

**Amicale laïque**                      Lourdès FERREIRA  
[amicalestromain@gmail.com](mailto:amicalestromain@gmail.com)      06 60 75 51 48

**APE, Les enfants d'abord**      Kathleen CHAPON  
[lesenfantsdabord69700@gmail.com](mailto:lesenfantsdabord69700@gmail.com)      06 71 68 32 39

**APSR**                                  Gérard BAZARD  
[apsrlabricotte@gmail.com](mailto:apsrlabricotte@gmail.com)          06 59 10 75 35

**ADPRGA :**                              Jean PABION  
[adprga4269@free.fr](mailto:adprga4269@free.fr)                  04 72 24 58 33

**FC Rhône Sud**                        Kevin ESTRAGNAT  
[kevin.estragnat@laposte.net](mailto:kevin.estragnat@laposte.net)      06 77 91 91 55

**St Romain Animations**          Emmanuelle JACQUART  
[emmanuelle.jacquart@yahoo.fr](mailto:emmanuelle.jacquart@yahoo.fr)      06 20 46 41 81

**Amicale Boules**                      Denis MICHEL  
[denis.michel876@orange.fr](mailto:denis.michel876@orange.fr)          06 88 19 32 85

**Chasse**                                  Christian REZE  
[rchristian69700@gmail.com](mailto:rchristian69700@gmail.com)          06 18 20 52 87

**Saint Romain de France**          Roger SIMON  
[roger.simon@saintromainengier.fr](mailto:roger.simon@saintromainengier.fr)      06 11 99 38 80

**Transhumance Folk et chansons**      Maurice DUPUY  
[dupuy.maurice@sfr.fr](mailto:dupuy.maurice@sfr.fr)

### NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers :                              18  
Police :                                  17  
Gendarmerie Mornant :            04.78.44.00.64  
Urgence Européennes :            112  
SAMU, Urgences médicales :      15  
Centre anti-poison :                04 72 11 69 11  
Centre Hospitalier Givors :        04 78 07 30 30  
Urgences :                              04 78 07 33 40  
Centre Hospitalier Vienne :        04 74 31 33 33  
Clinique Trenel Vienne :          04 74 53 72 72

### ECOLE LOUIS PINGON

**7 pl. Louis PINGON – 69700 Saint Romain en Gier**

Directrice :                              Anne-Laure ABERBOUR  
Téléphone :                              04.72.24.50.00

### MAIRIE

**9 pl. Louis PINGON – 69700 Saint Romain en Gier**

Téléphone :                              04 72 24 58 65  
Fax :                                        04 72 24 50 69  
Email :                                      [mairie@saintromainengier.fr](mailto:mairie@saintromainengier.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Les mardis de                          13h30 à 18h00  
Les vendredis de                      15h30 à 18h00  
Chaque premier samedi du mois de 09h à 12h  
(le vendredi précédent, la mairie est alors fermée)

### CABINET MEDICAL :

-Cabinet Médical :                      04 78 57 32 50  
-Prise de rendez-vous sur internet par DOCTOLIB

### VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION :

Espace Saint Germain – Bâtiment ANTARES  
30 av. du Général LECLERC – 38 200 VIENNE

Téléphone :                              04 74 78 32 10  
Mail : [info@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:info@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### BIBLIOTHEQUE

**9 pl. Louis PINGON – 69700 Saint Romain en Gier**

Téléphone                                  04 72 24 58 65  
Email :                                      [mairie@saintromainengier.fr](mailto:mairie@saintromainengier.fr)

#### Horaires d'ouverture :

Les mardis de                          16h00 à 17h30  
Le 1<sup>er</sup> samedi du mois                10h00 à 11h30